

Conseil d'Administration SNEA ORDRE DU JOUR Mercredi 2 Octobre 2019 LES SABLES D'OLONNE 13h-15h

<u>Président de séance</u>:

FLAMME Daniel Président du SNEA

Secrétaire de séance :

Alban RAIMBAULT Chargé de mission

<u>Participants</u>: Daniel FLAMME, Bernard NUCCI, Christophe ALARY, Ludovic SERRAILLE, Olivier TAXIL, Nicolas BULTHEEL, Yann MADELINE, Guy EVEILLEAU

<u>Excusés</u>: Marc-Olivier HOUEL, Didier SOULAGE, Antoine GOUESBET, Thomas FELON, David PERALTA, Loïc DURANDEAU, Guillaume CLEMENT, Serge BASSET

Compte rendu des travaux en cours et échanges

o Approbation PV CA SNEA 16/05/2019

Le procès-verbal du CA du 16 mai 2019 est approuvé à l'unanimité.

- Actualités FNSA :
 - Commission Amiante
- Commission Amiante (11.06.19) + Réunion partenaires FNSA (19.09.2019)

Hygiène Immobilière

- Modes opératoires + guide méthodologique : validation

La commission Amiante a sélectionné les fiches suivantes en appui de données exploitables issues de chantiers tests pouvant établir un processus :

- **Fiche d'intervention n°1**: Percement par outil électroportatif faible vitesse d'une conduite en amiante ciment
- Fiche d'intervention n°2: Dépose au coupe tube d'un élément d'une conduite en amiante ciment
- Fiche d'intervention n°3: Percement manuel d'une conduite en amiante ciment
- o **Fiche d'intervention n°4** : Nettoyage et désinfection des gaines vide-ordure en amiante ciment à l'eau sous pression
- **Fiche d'intervention n°8**: Curage et détartrage de colonnes et canalisations en amiante ciment à l'eau sous pression

Une diffusion des fiches d'interventions avec le guide méthodologique vers les adhérents est validée vers l'OPPBTP pour avoir en retour des commentaires. Cela s'inscrit dans une démarche d'élargissement de la démarche pour donner un crédit supplémentaire pour leur utilisation par les professionnels.

Suite à la réunion avec les partenaires du 19 septembre, il est envisagé de rencontrer l'URH Hauts de France (Union des bailleurs sociaux qui a développé un retour d'expérience significatif sur le process amiante) pour que des chantiers tests soient initiés à partir de ces fiches d'interventions.

CURAGE des Réseaux horizontaux

Suite à la réunion du 19 Septembre, l'attention des collectivités commence sur le sujet à s'aiguiser. Ces dernières souhaitent avancer concrètement. Elles vont être impactées notamment par l'entrée en vigueur du RAT (Repérage Avant travaux). La problématique du curage en milieu amianté les concerne aussi particulièrement. C'est pourquoi, un regain d'intérêt est notable, notamment sur les modes opératoires issus de la convention FNSA/CARSAT/CRAMIF. La position de la FNSA est d'être un appui, plutôt que porteur. Les informations ont été diffusées suffisamment tôt et à disposition pour que les professionnels puissent prendre leurs précautions. Aujourd'hui, les autres parties prenantes doivent prendre leur part.

Prochaine action: Rencontre avec la FNCCR le 18 octobre (Portage FNCCR)

- Commission Technique & Sécurité :
 - GT Obturateurs: Le SNEA a participé à l'élaboration du guide en la personne de David PERALTA. La dernière réunion s'est déroulée le 09 septembre dernier. Le travail est finalisé à 90%. Il reste la phase d'illustration avant publication.
 - Mono opérateur: Selon les informations en interne, un document est prêt depuis deux ans. Il manque les recommandations des fabricants (SYFFA). Néanmoins, la raison évoquée serait du point de vue législatif. L'encadrement légal ne prévoit pas actuellement le travail en mono-opérateur.
 - Guide de réception des véhicules neufs : Il existe depuis 10 ans. Peu utilisé,
 Daniel Berthe doute de la nécessité de travailler sur sa mise à jour.
- Délégués Régionaux : Journée FNSA à titre indicatif
 - 2020 : Est, Nord, Sud-Ouest, Centre-Ouest
 - 2021 : Sud-Est, Centre-Est, Ouest

Bernard NUCCI, à l'initiative de l'organisation de la journée FNSA dans la région EST, présente le déroulé de la journée (21 janvier 2020). Cette journée sera accolée à URBEST, un événement au rayonnement régional réunissant les collectivités, techniciens et entreprises privées sur la thématique de l'espace urbain. La stratégie est de bénéficier de la notoriété de l'événement et de la présence d'un certain nombre d'élus et de clients pour accueillir un maximum de participants. L'organisation de la journée se déroulera en deux parties : le matin, la partie de notre activité industrielle sera développée en faisant participer les acteurs publics (élus, techniciens, clients...), et l'après-midi sera consacré aux activités sur

le domaine public (Réseaux, contrôle notamment). Entre-temps, un cocktail déjeunatoire servira de prétexte pour initier et/ou développer le relationnel et faire connaître la FNSA d'une manière conviviale. Bernard NUCCI est remercié pour son allant et par sa volonté d'ouvrir le chemin sur ce nouveau modèle de réunion. Chacun des administrateurs cautionne les orientations et les représentants régionaux présents autour de la table sont prêt à venir pour participer.

Pour information, la prochaine réunion des délégués régionaux se tient Mercredi 13 Novembre.

- Actualités SNEA :
 - Dossier demande d'adhésion : SAS MAURIN
 - SNEA : chèque au siège
 - Bulletin de demande d'adhésion rempli
 - Cotisation: 3551.55€ (CA: 1.722.820 pour 15 salariés)
 - Charte d'engagement signée
 - Charte d'engagement QUALITASS IMMO signée
 - Parrainage : Thierry GUILLOU et Daniel FLAMME
 - Ardoise 1 an :

Il est souligné qu'il a connu des problèmes de traçabilité sur l'hydrocarbure. Néanmoins, c'est une belle société, qui rentre dans les canons de la FNSA. Il est utile d'intégrer ce type de professionnels pour la représentativité de la profession. S'il y a des doutes sur les pratiques, une prise de contact via l'administrateur sur place pourra recadrer les choses.

Après avoir pris les informations de l'administrateur de la région d'origine, Mr Olivier TAXIL, le CA SNEA décide de valider l'adhésion de la SAS MAURIN à la FNSA.

Il est rappelé la règle de non-renouvellement de l'adhésion : Lorsque l'adhérent ne paie pas la cotisation après un an de relance, il est radié.

- Travaux en cours
 - Commission ANC : Salon ANC/Pros ANC/Filière Française de l'ANC

Participants : Daniel Flamme, David Peralta, Christine Berard, Alexis Toussaint

Excusés: Emmanuel Parent, Nicolas Bultheel, Olivier TAXIL

Afin de faire le lien avec la commission ANC originelle, Mr Gilles CARVALLO, ancien président de la commission ANC, a été contacté pour lui annoncer le nouveau fonctionnement et avoir un passage de relai entre les générations de la FNSA. Ce dernier apporte son total soutien à la relance des travaux de la commission ANC placés sous le signe de la transversalité.

En effet, la commission ANC existait au sein du SNEA. Du fait de la présence de différentes parties prenantes au sein même de la FNSA, il a paru judicieux de relancer la commission au niveau intersyndical, de façon à avoir un discours avec une assise plus large, telle que la FNSA se doit d'avoir pour défendre les intérêts des prestataires de services du secteur de l'assainissement.

Un point a été fait sur le mode de fonctionnement. Il est rappelé que la commission est constituée d'administrateurs issus du SNEA et du SYNABA. Ces membres ont un pouvoir décisionnaire sur les orientations à prendre sur les thématiques liées à l'ANC. Les membres du SYFFA ont la possibilité d'être intégrés aux réunions. Néanmoins, ces derniers auront le statut d'observateurs.

Il est proposé et validé de se réunir une fois par semestre par conférence téléphonique. La commission pourra se réunir à la demande en cas d'une actualité nécessitant des échanges directement entre les élus. Daniel Flamme propose d'intervenir lors de la prochaine AG du SYNABA (16.10.2019) lors du salon ANC à Dijon pour matérialiser la création de la commission ANC et le lien entre les deux syndicats.

Des sujets sont posés dans l'objectif de pouvoir échanger et affiner un discours commun sur l'ANC. Cela donnera plus de poids et permettra de prendre le leadership lors du dialogue au sein des Pros de l'ANC par exemple :

- Réutilisation des eaux usées
- Vidangeurs agréés et reconnaissance des Bureaux d'études
- Une information sous-calibrée pour les BE et les vidangeurs vis-à-vis du nombre conséquent des systèmes d'ANC présent sur le marché. C'est une problématique commune aux adhérents des deux syndicats.
- Manque de pièces détachées après 10 ans (période moyenne de visite chez l'usager)
- Maitrise ou maintenance de tous ces systèmes hétéroclites pas toujours bien maitrisée
- → Le premier axe de travail part du constat que les vidangeurs et les BE adhérents à la FNSA ne se connaissent pas dans les territoires. Il y a une communication à réaliser par territoire afin de mieux faire connaitre les adhérents du SNEA à ceux du SYNABA et vice-versa.
- → Les échanges évoluent vers un retour d'expérience des vidangeurs vers le SYNABA concernant les interventions et les problèmes de conceptions. Dans un premier temps, cela peut prendre la forme d'un questionnaire vers les adhérents SNEA/région/systèmes ANC afin de faire remonter les problématiques auxquelles ils sont confrontés.
 - GT Attractivité et Valorisation : groupe de travail qui apporte une contribution aux travaux de la commission sociale.
- 1. Tour de table : Constat et caractérisation des difficultés de recrutement selon les territoires Selon les régions représentées autour de la table, plusieurs constats sont dressés dans la recherche de recrutement. Dans un premier lieu, il faut être conscient qu'il n'y a pas de profil-type, **chaque bassin d'emploi aura ses spécificités**. Cela orientera immanquablement les initiatives pour trouver les futurs employés. Les problèmes de recrutement sont donc locaux. Il est cité la proximité de la frontière, d'une usine, la densité de population. Il y a un **problème d'informations, qui ne parviennent pas jusqu'aux cibles potentielles**.

Plus généralement, c'est à l'entreprise de s'adapter aux employés (notion de bien-être) pour les recruter et les fidéliser. Les salariés, une fois intégrés dans la routine, se sentent généralement bien. Cela n'empêche pas que les professionnels (responsables et collaborateurs) ne savent pas parler de leur métier ou bien avec un vocabulaire négatif. Il manque une présentation succincte, percutante pour faire comprendre à un interlocuteur lambda la technicité que ce soit pour nos matériels mais aussi pour les installations entretenues, la diversité des interventions et le niveau d'exigence (formations et recyclages réguliers, sécurité) la prise d'initiative dans le choix de l'intervention, les reportings dorénavant allant être de plus en plus numériques, demandé à chaque professionnel du métier. Il faut montrer que c'est un métier vivant, sans entrer dans la technique.

2. Tour de table : Initiatives et expériences locales

En ce qui concerne les initiatives prises par les entreprises, il est cité la mise en place quasiment généralisé de **la prime de cooptation**, puis de fidélisation. Il s'agit d'inciter les employés de l'entreprise à parler autour d'eux des emplois vacants. Cela revêt quelques avantages comme une intégration plus rapide, sans impacter l'ambiance entre collègues. Cela a un résultat limité mais néanmoins utile. Il est souligné la **prise en compte de la vie personnelle**, qui devient une notion incontournable. Sans cela, il devient difficile de conserver dans la durée ses employés. Il faut adapter les horaires selon certaines obligations (Ecole, vacances scolaires...). Cette souplesse présente certaines contraintes pour des contrats mais la pérennité de l'entreprise est à ce prix.

Il a été mis en place aussi **la veille de CV**. Cela signifie consacrer du temps à recevoir des demandeurs d'emplois et conserver les CV correspondants afin d'avoir en permanence une réserve qui permet d'amortir les périodes tendues. C'est un axe intéressant mais qui demande de dégager du temps pour que cela soit utile.

Enfin, plus particulièrement, l'activation d'intermédiaires comme les écoles de conduites PL. Elles peuvent jouer le rôle de rabatteurs. Le lien créé peut avoir un rendement significatif. Ces écoles voient passer un nombre important de potentiels cibles. Il faut faire passer l'information et le retour est intéressant dans certains territoires. Dans la même veine, des recrutements se font via le SDIS (Pompiers volontaires). Cela peut représenter une contrainte du fait de l'astreinte. Néanmoins, le parallèle de l'activité physique, les interventions en urgences, le check up du matériel avant de partir sur site peuvent attirer.

3. Analyse des problématiques RH

La base de la réflexion est que si nous ne pouvons pas **dresser un profil-type**, c'est difficile de trouver. Il ressort des échanges la notion de « **se fabriquer un opérateur** » étant donné que les outils RH existants ne permettent pas d'avoir des candidats formés à nos métiers.

La cible de recrutement pourrait se trouver dans **les personnes en reconversion** ou voulant se reconvertir via leur CPF. En faisant **évoluer les dénominations** et mettre en lien avec les formations nécessaires, **une communication ciblée lors des plans sociaux** pourrait avoir un effet catalyseur sur nos métiers. Il faut étudier les outils disponibles pour **détecter les plans sociaux**, **de restructuration**. La création d'une base d'offres d'emplois sur le site FNSA est aussi suggérée.

Il est identifié qu'il existe un flou dans les dénominations des fonctions, en lien avec les compétences et la visibilité avec l'évolution possible de la carrière professionnelle. Cela implique une problématique d'identification des collaborateurs. Un travail minutieux sur les dénominations, c'est à dire revoir la grille des métiers telle qu'elle apparait dans la convention collective semble pertinent. Cela permettrait de clarifier le discours et de présenter une profession structurée et identifiée. Pour débroussailler cet axe, l'orientation privilégiée porte sur les métiers de l'environnement, par exemple « technicien de l'environnement ».

4. Actions à proposer au CODIR

Afin d'appuyer **les vidéos métiers** bientôt en tournage à l'initiative de la commission sociale, des **propositions de mots clés** sont faites pour orienter le discours développé par le « héros » de chaque vidéo :

METIER:

- Environnement
- Pompier de l'environnement
- Utilité publique
- Diversité des chantiers
- Diversité des contacts (relationnel client)
- Polyvalence
- Autonomie
- Employabilité (mobilité inter entreprise et territoriale)
- Perspective d'évolution

VALEURS:

- Solidarité
- Réactivité
- Sens du service
- Sécurité
- Professionnalisme
- Compagnonnage
- Considération (se sentir considérer dans l'entreprise)

Après une intervention de Samantha Foulon sur l'avancée des travaux de la commission sociale, le groupe de travail souhaite apporter son aide pour faire évoluer l'architecture des classifications des

fonctions (**Travail sur la terminologie des fonctions, création d'emploi-repère**). Cela se fera avec l'aval de la commission sociale.

Les réflexions du GT « Attractivité et Valorisation » permetteront notamment de contribuer aux travaux de la commission sociale. Nous vous tiendrons informés au fil de l'eau de l'avancée des travaux et du contexte politique paritaire qui peuvent influer sur l'orientation de ces derniers.

Les dates des prochaines réunions sont :

- Lundi 2 Décembre (14h 16h)
- Lundi 3 Février (10 16h)
- Lundi 23 Mars (10h 16h)
 - AFNOR : GE7 : Exploitation des dispositifs décentralisés de traitement des eaux de pluie

Après la présentation des participants de ce sous-GT GE7 (ACO, FNCCR, IFEP, SYNABA, SNEA) issu de l'AFNOR dont la FNSA est chef de file, il est relaté l'orientation des travaux qui font un parallèle avec le guide d'entretien des séparateurs d'hydrocarbure, il est demandé l'autorisation d'utiliser et d'intégrer avec les mentions légales l'annexe 1 du guide pour illustrer la potentielle norme qui pourrait en découler. La prochaine réunion se tiendra Jeudi 14 Novembre au siège de la FNSA.

• Charte de déontologie

C'est un travail qui demande une réflexion plus large en l'intégrant à QUALITASS. Dans le principe, les administrateurs valident la charte. Néanmoins, plusieurs interrogations se posent sur sa portée, son utilité, sa reconnaissance, son respect ? Après discussion, il est validé de **travailler la charte ligne par ligne**. Afin de lui donner une portée plus grande, les administrateurs échangent sur la possibilité de l'intégrer à QUALITASS, son premier point devrait « être engagé dans la démarche QUALITASS », mais également et par exemple au point 5 « Protéger leurs installations et son environnement » et la faire signer par le Postulant. Cela entraine la réflexion commune sur la nécessité de faire évoluer cet outil qu'est QUALITASS. Le SNEA est bien placé pour être le chef de file **pour refonder QUALITASS** pour en faire un outil reconnu par l'ensemble des parties prenantes et une communication améliorée. Une réunion de travail est décidée lundi 2 décembre au matin.

Informations:

Ultra son (Christophe Alary et Daniel Flamme)

C'est une technologie utilisée en hygiène immobilière, qui a quelques années. C'est une technique peu répandue car peu révolutionnaire et ne répond pas à l'ensemble des problématiques qui peuvent se présenter dans le domaine d'activité. C'est un sujet jugé peu intéressant pour le SNEA.

Signalement Arnaque

Suite à une remontée d'information informant le SNEA de pratiques peu déontologiques du point de vue commercial (prix exorbitants), des échanges ont eu lieu avec la Direction Générale des Entreprises (Ministère de l'Economie). Ce qui en ressort : Alerter la répression des fraudes serait contre-productif car s'il y a de la demande pour de telles offres, c'est que le terrain n'est pas assez bien occupé. En termes d'actions, il serait bien de se faire connaître auprès des têtes de réseaux tels que CLCV (association de consommateurs) et AMF (Association des Maires de France) en allant les rencontrer et faire une interview ou un article dans leur magazine par exemple.

 Animation Régionale : vers les DDT pour le renouvellement des agréments décennaux pour établir le profil minimal du professionnel de l'assainissement

Les agréments décennaux arrivent à échéance au cours de l'année. Cela est l'occasion de prendre ce sujet afin de communiquer vers les préfectures notamment. Le SNEA a déjà été contacté par la DDTM des Vosges pour dresser le profil type du vidangeur et des exigences particulières de la profession. Dans cet esprit, un document sur la concurrence des agriculteurs est à mettre à jour. Un travail sera effectué lors de la matinée du Lundi 2 Décembre.

Enfin, le président de la FNSA, Yann MADELINE, présent lors de ce CA du SNEA, prend la parole pour souligner la volonté fédérale de mettre en place depuis un an une communication transverse fluide à travers la fédération et entre les syndicats. Cela ne remet pas en cause le fonctionnement de la FNSA avec le CODIR et la commission sociale. Cette fluidité doit être comprise comme une volonté d'intégrer les élus des syndicats. Être mieux informé des travaux permet de s'y impliquer plus efficacement. Il y a une ouverture vers des projets structurants pour la profession. Il en ressort une volonté de travail du SNEA en soutien de la structure fédérale. Le Président fait un retour sur l'historique de la FNSA et son financement, en insistant que les 2 syndicats historiques (SNEA et SMI2D) ont vocation à avoir les moyens mis à disposition.

L'ordre du jour étant épuré, la séance est levée à 13h45.

Daniel FLAMME Président du SNEA